LE S D LL LIN THE RECESSION ET PROFE

LE BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

INTÉGRATION DES NOUVELLES PROFESSEURES ET NOUVEAUX PROFESSEURS - SONDAGE 2014

À l'instar de ce qui a été fait au printemps 2009, le Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs (CAANPNP) a proposé, au printemps 2014, à l'ensemble des personnes engagées depuis moins de cinq ans, un court sondage afin de vérifier leur degré de satisfaction quant à l'accueil qu'ils ont reçu à leur arrivée. Le sondage a repris les sept questions posées en 2009 permettant ainsi une comparaison pour chacune d'elles. Ces questions portaient sur différents aspects de l'intégration : allant de l'information reçue aux ressources matérielles, en passant par l'équilibre de la tâche professorale. Deux nouvelles questions ont été ajoutées. La première concerne les professeures et professeurs migrants. En choisissant ce terme, le comité souhaitait porter une attention particulière aux professeures et professeurs qui demeuraient ailleurs et qui sont venus s'installer à Québec, avec famille et bagages, pour occuper le poste convoité. La définition de cet « ailleurs » était délibérément laissée ouverte dans le sondage afin que chaque professeur migrant puisse s'y reconnaitre quel que soit son origine. Comme l'avaient exprimé

plusieurs nouveaux collègues dans le précédent sondage et au cours des rencontres d'accueil organisées deux fois par année par le comité, on peut éprouver des difficultés à s'intégrer aussi bien à Québec qu'à l'Université Laval que l'on vienne de Chicoutimi, Hamilton, Grenoble ou Bogota. Pour adapter nos services aux membres, nous avions besoin d'informations plus détaillées à ce propos. La seconde question du cru 2014 était générale, puisqu'elle demandait aux sondés de décrire le plus grand défi qu'ils avaient eu à relever depuis leur entrée en fonction.

Pour chacune des questions, les participantes et participants avaient à estimer leur degré de satisfaction sur une échelle de 1 à 7, où 7 représentait le degré de satisfaction le plus élevé. Ils avaient aussi la possibilité d'ajouter des commentaires. Au total, 150 personnes sur 253 ont répondu au questionnaire. Il s'agit d'un taux de réponse de 59 %, alors qu'il était d'environ 25 % en 2009. Avec des moyennes de plus de 4 à chacune des questions, on peut dire que de façon générale, les réponses obtenues montrent une appréciation positive de l'accueil et de la situation Les réponses

obtenues

montrent une

appréciation

positive de

l'accueil et de

la situation

professionnelle.



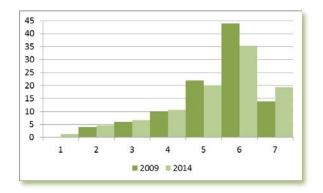
LE BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

professionnelle. Ce résultat est similaire à celui de 2009. Cependant, sur deux questions, le SPUL fait un score significativement plus élevé qu'en 2009. Il s'agit des plans humain et pratique de l'accueil (questions 2 et 3). Ceci suggère que les travaux du comité et surtout les diverses activités mises en place avec l'implication des membres (rencontres d'accueil, programme de parrainage, ateliers, etc.) ont porté fruit. Malgré cette satisfaction générale, les commentaires, comme en 2009, apportent certaines nuances.

Nous présentons ici la moyenne de l'indice de satisfaction pour chacune des questions, accompagnée d'histogrammes qui représentent les distributions des réponses en pourcentage et de quelques indications concernant les commentaires des répondantes et répondants.

Question 1. D'une façon générale, comment qualifieriez-vous votre niveau de satisfaction quant à votre situation professionnelle actuelle à l'Université Laval?

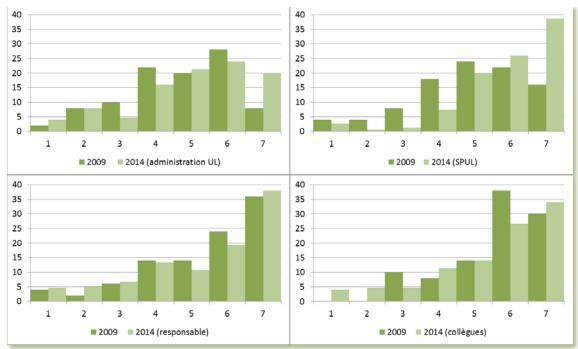
La question 1 fait partie des questions où le taux de satisfaction moyen est le plus élevé : il est de 5,3 et il n'a pas changé puisqu'il était de 5,4 en 2009 (écart type 1,4 vs 1,3). Les commentaires positifs se montrent aussi nombreux. Plusieurs affirment leur satisfaction et leur fierté d'être professeur; d'avoir réussi à publier dans une revue prestigieuse; d'avoir décroché une subvention ou obtenu l'agrégation. Cependant, de nombreux bémols sont à considérer pour cette question. Les insatisfactions sont aussi manifestes dans les commentaires pour les autres questions.



QUESTION 2. SUR LE PLAN HUMAIN, COMMENT QUALIFIERIEZ-VOUS L'ACCUEIL QUI VOUS A ÉTÉ RÉSERVÉ LORS DE VOTRE ENTRÉE EN FONCTION?

La question 2 entraîne des appréciations moyennes de 5 ou plus, c'est dire si l'accueil est chaleureux à l'Université Laval. Le SPUL obtient le score moyen le plus élevé avec 5,8 (écart type 1,3), un bond de près d'un point depuis 2009 puisque la moyenne était de 4,9 (écart type 1,6). Un test t indique une différence significative entre les deux sondages (p<,001). Vient ensuite l'accueil par les collègues (5,4 vs 5,7 en 2009; écart type 1,6 vs 1,3), par les responsables d'unité (5,3 vs 5,5; écart type 1,8 vs 1,6) alors que celui par l'Administration de l'Université reçoit l'indice de satisfaction le plus bas, même s'il semble s'être un peu amélioré (5,0 vs 4,7; écart type 1,7 vs 1,5). Malgré la satisfaction générale, les commentaires montrent que l'accueil de l'Administration laisse encore à désirer. Les journées d'accueil qu'elle organise sont appréciées, mais au-delà de cette activité le sentiment dominant est d'être laissé à soi-même pour toute sorte de questions administratives et pas seulement par l'administration centrale,

mais aussi par les responsables d'unité, voire les collègues. Comme en 2009, ces commentaires montrent également que les unités réservent des accueils très variables (il n'y a pas toujours d'activités d'accueil; on constate parfois une certaine indifférence des collègues plus anciens).



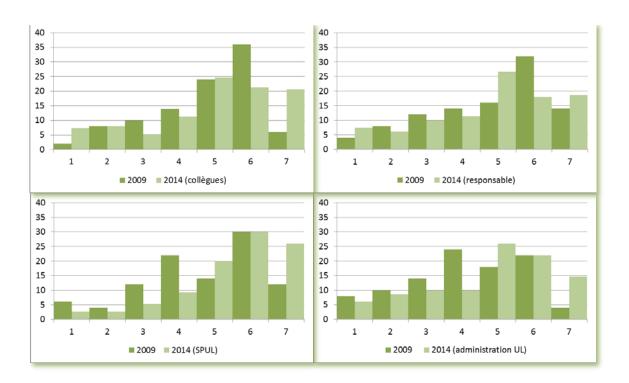
Les unités
réservent des
accueils très
variables à leurs
nouvelles et
nouveaux
membres

QUESTION 3. SUR UN PLAN PRATIQUE, QUEL EST VOTRE DEGRÉ DE SATISFACTION QUANT À L'INFORMATION QUI VOUS A ÉTÉ FOURNIE LORS DE VOTRE ENTRÉE EN FONCTION - CHARGE DE TRAVAIL, COURS, RECHERCHE, CRITÈRES DE PROMOTION, CONGÉS, ETC.-?

La satisfaction moyenne est, pour cette question, relativement basse, à l'exception de la réponse concernant le SPUL qui est passé d'une moyenne de 4,7 à 5,5 (écart type 1,7 vs 1,5). Le test t montre que cette différence est significative (p<,01). En ce qui concerne l'information reçue par les collègues et le responsable d'unité les moyennes sont similaires à 2009, soit 4,9 vs 4,8 (écart type 1,8 vs 1,5) et 4,8 vs 4,8 (écart type 1,8 vs 1,7). L'Administration augmente sensiblement son score, mais la différence n'est pas significative : 4,7 vs 4,2 (1,8 vs 1,6; p=,05). Les commentaires signalent la rareté des informations et des informations contradictoires. Cela va de pair avec la difficulté de savoir auprès de qui obtenir diverses informations (sur les critères de promotion, le renouvellement de contrat, la gestion des subventions, etc.). Le SPUL est unanimement présenté comme une source fiable.

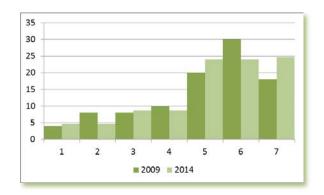
FÉVRIER 2015 Volume 26 nº1

LE BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL



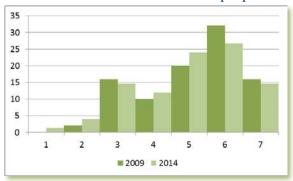
QUESTION 4. EN CE QUI CONCERNE LES RESSOURCES MATÉRIELLES - ESPACE DE TRAVAIL, MOBILIER, TÉLÉPHONE, ORDINATEUR, SECRÉTARIAT, SERVICES DIVERS AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ, ETC., QUEL EST VOTRE DEGRÉ DE SATISFACTION PAR RAPPORT AUX MOYENS MIS À VOTRE DISPOSITION LORS DE VOTRE ENTRÉE EN FONCTION?

La question 4 présente un score moyen de satisfaction de 5,1 vs 5,0 en 2009 (écart type de 1,7 pour les deux sondages). Cependant, les 62 commentaires qui accompagnent les réponses à cette question sont presque tous négatifs. Ils mentionnent souvent l'état désuet du mobilier et l'étonnement de ne pas se voir fournir un ordinateur ou même un laboratoire. Certains collègues tardent à obtenir un bureau ou doivent le partager. La situation ne semble pas s'être améliorée depuis 2009.



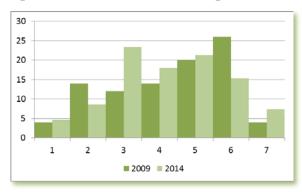
QUESTION 5. EN CONSIDÉRANT VOTRE TÂCHE ACTUELLE, COMMENT QUALIFIERIEZ-VOUS L'ÉQUILIBRE ENTRE L'ENSEIGNEMENT, LA RECHERCHE ET LA PARTICIPATION INTERNE/EXTERNE?

Pour cette question le score moyen est de 5,0 vs 5,2 en 2009 (écart type de 1,5 vs 1,4). Encore une fois, comme en 2009, le commentaire le plus fréquent concerne le fait que l'enseignement constitue la tâche principale et la plus exigeante. C'est le manque de temps pour la recherche qui est ensuite le plus souvent noté, auquel on peut associer le manque de reconnaissance de la recherche. La fréquence et l'ampleur des demandes administratives (formulaires divers à compléter à date fixe ou de façon « urgente ») sont aussi mentionnées régulièrement. Dans l'ensemble, c'est le sentiment de lourdeur lié à la tâche qui prévaut.



QUESTION 6. AUJOURD'HUI, COMMENT QUALIFIERIEZ-VOUS L'ÉQUILIBRE ENTRE VOTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VOTRE VIE PRIVÉE?

La moyenne des réponses à cette question est restée basse (4,2 vs 4,3; écart type de 1,6 vs 1,7). Comme en 2009, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée paraît difficile à atteindre. Les nouveaux collègues qui ont pris la peine de mettre un commentaire signalent que le travail empiète largement sur la vie privée, les soirs et fins de semaine. Si cet équilibre est atteint, c'est souvent par choix de diminuer certaines activités professorales, notamment la recherche. Les vacances semblent être un luxe que tout le monde ne s'offre pas.



L'équilibre

entre la vie

professionnelle et

la vie privée

paraît difficile à

atteindre.



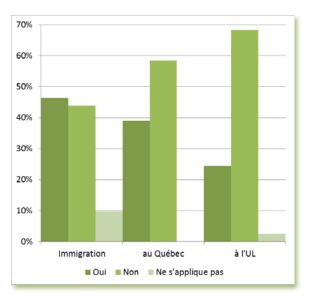
LE BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

QUESTION 7. DEPUIS VOTRE EMBAUCHE, AVEZ-VOUS VÉCU UN PROBLÈME PARTICULIER LIÉ À VOTRE EMPLOI?

Étonnamment, c'est exactement la même proportion de professeures et professeurs qu'en 2009 qui a répondu par l'affirmative à cette question, puisqu'ils sont 33 sur 150, alors qu'ils étaient 11 sur 50 ou encore 22 %. Les situations signalées touchent aux relations interpersonnelles avec les collègues ou le responsable de l'unité, au stress dû à la pression à performer, aux exigences changeantes en matière de compétences en français requises par l'Administration et à des problèmes liés au statut de migrant. Les deux questions ajoutées, pour le cru 2014 du sondage, permettent justement d'en dire un peu plus sur les défis à relever et sur le fait d'être une professeure ou un professeur provenant d'ailleurs.

QUESTION 8. ÊTES-VOUS UNE PROFESSEURE OU UN PROFESSEUR MIGRANT?

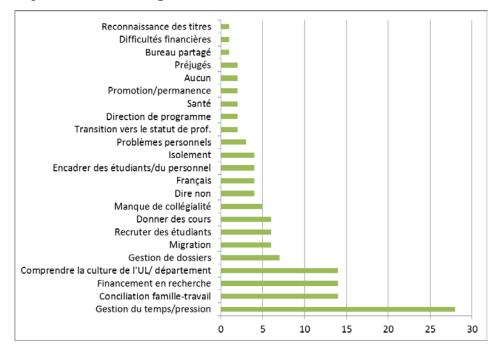
Un peu plus que le quart des répondants a coché oui à cette question, soit 41 professeurs. Dans les commentaires, comme dans les résultats chiffrés présentés dans le graphe ci-dessous, il apparait que les difficultés les plus importantes sont liées à l'obtention du statut de travailleur temporaire ou de résident permanent, pour les membres de la famille ou pour les professeurs eux-mêmes. Outre les frais qui les accompagnent, ces difficultés entraînent des complications administratives, parfois kafkaïennes, du point de vue des allocations familiales, des assurances, des impôts et même pour les demandes de subvention, puisqu'il faut être résident permanent pour faire ces demandes. L'absence d'aide de la part de l'Université pour l'ensemble du processus de migration et d'installation, en particulier pour les conjoints, est incomprise et déplorée.



Ce graphe indique les résultats en pourcentage aux questions suivantes : Si vous êtes un professeur migrant, avez-vous rencontré des difficultés particulières... avec les procédures d'immigration fédérale et provinciale ? ... liées à votre installation au Québec ? ... liées à votre installation à l'Université ?

QUESTION 9. QUEL EST OU QUEL A ÉTÉ VOTRE PLUS GRAND DÉFI DEPUIS VOTRE ENTRÉE EN FONCTION COMME PROFESSEURE OU PROFESSEUR?

Les réponses à cette question (134 pour 122 répondants, plus d'un défi pouvaient être mentionnés) fournissent un concentré des difficultés répertoriées dans le reste du questionnaire. Le tiers des réponses mentionne la gestion du temps, la conciliation travail/famille ou la gestion de dossiers administratifs lourds. Viennent ensuite des préoccupations concernant l'obtention de subvention de recherche et la compréhension de la culture « Université Laval », un monde exotique à découvrir pour certains. Ces deux points sont évoqués dans un peu plus de 10 % des commentaires. L'enseignement et le recrutement d'étudiantes et étudiants pour la recherche ou pour les études de 2° et 3° cycles font partie des défis à relever pour environ 5 % des répondantes et répondants, au même titre que tout ce qui a trait à l'immigration.



Le graphe ci-dessus indique la fréquence pour chaque thème mentionné dans les réponses la question 9.

Une analyse transversale des thèmes apparaissant dans les commentaires aux questions (sans compter les réponses de la question 9) montre encore une fois que la conciliation travail/famille est la préoccupation majeure de nos nouvelles et nouveaux collègues, puisqu'elle est mentionnée 40 fois (dans les commentaires à trois questions). Cependant, c'est la lourdeur de la tâche qui est le commentaire le plus transversal puisqu'elle apparait dans six questions sur huit pour une fréquence de 28. L'enseignement et les conditions matérielles de travail sont les deux thèmes transversaux suivants en termes de fréquences (29 fois dans cinq questions et 15 fois dans quatre questions).

Il est possible de poser deux constats à la suite de la répétition de ce sondage. Le premier est que, dans l'ensemble, les conditions de travail ne semblent pas avoir beaucoup changé depuis 2009 : il y a toujours une grande satisfaction à être

La conciliation

travail/famille

est la

préoccupation

majeure de nos

nouvelles et

nouveaux

collègues.



LE BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

professeure ou professeur d'université, mais cela entraîne de nombreux défis à relever dans des sphères variées (enseignement, recherche et participation). La gestion simultanée de l'ensemble de ces défis semble être la difficulté majeure de l'entrée dans la profession. Si à cela s'ajoute le souhait d'avoir une vie privée épanouissante, le cocktail devient parfois impossible à mixer et plutôt qu'une boisson divine, c'est une potion toxique qui en résulte. Le second c'est que le SPUL a réussi à répondre de façon plus satisfaisante aux besoins de ses nouvelles et nouveaux membres. Bien que cette amélioration se voie aussi pour l'Administration, il y a encore de nombreux irritants (surcharge administrative, impossibilité de trouver l'information adéquate, fin de non-recevoir pour des problèmes liés au statut d'emploi, ...), qui entraîne un sentiment d'abandon voire de dénigrement.

Le Syndicat, notamment par la voie du comité d'aide et d'accueil, entend bien continuer à mettre tous les efforts nécessaires pour faciliter l'arrivée des nouvelles professeures et nouveaux professeurs à l'Université Laval et assurer la qualité de leur vie professionnelle. Il invite d'ailleurs ses membres à lui transmettre toute suggestion utile et à prendre part à cette responsabilité collective.

Le SPUL a réussi à

répondre de façon

plus satisfaisante

aux besoins de ses

nouvelles et

nouveaux

membres.

Le *SPULTIN* est publié par le Comité exécutif du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval

Yves Lacouture, président Marcel R. Boulay, trésorier Martin Dumas, vice-président Margot Kaszap, secrétaire John G. Kingma, vice-président

ADJOINTES ADMINISTRATIVES

Lucie Blouin Lucie Hudon

Montage et mise en page: Lucie Blouin Ce numéro a été produit sous la direction d'Yvan Leanza Le SPUL 40 années de collégialité, de solidarité et d'équité

Pavillon Alphonse-Desjardins 2325, rue de l'Université, bureau 3339 Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : 418 656-2955 Télécopieur : 418 656-5377 Courriel : spul@spul.ulaval.ca Sur la toile : www.spul.ulaval.ca

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de

8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Ce document est imprimé sur du papier recyclé.